

DIAGNOSTIC ET PREVENTION DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

Des médecins des structures universitaires sensibilisés

Un séminaire de formation de deux jours au profit d'une trentaine de médecins généralistes exerçant au niveau des unités médicales préventives implantées dans les structures relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (cités universitaires, instituts, écoles...) s'est ouvert hier à l'Institut pédagogique de la formation paramédicale d'Alger. Cette session de formation porte sur le diagnostic et la prise en charge des infections sexuellement transmissibles (IST).

Selon le Pr. Dif Abdelwahab, président du Comité national de lutte contre les IST-VIH-Sida, l'un des organisateurs de ce séminaire conjointement avec l'Onusida, Global Fund et le département de Harraoubia, vise à permettre aux médecins exerçant au niveau des structures universitaires, d'abord, de mieux diagnostiquer les cas d'IST à leur tête le sida, ensuite, prendre en charge de manière efficiente ces cas tout en sensibilisant les étudiants au risques encourus lors de contacts non protégés durant les consultations.

Les structures universitaires constituent en effet un environnement à risque pour la prolifération de maladies sexuellement transmissibles. Il s'agit ainsi de former les médecins qui sont en contact direct avec les étudiants aux nouvelles techniques de diagnostic et de prévention fixées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) selon "une approche syndromique", c'est-à-dire traiter les cas en fonction des symptômes.

A l'issue de cette formation, les médecins participants auront donc actualisé leurs connaissances en matière de diagnostic et de prise en charge des IST lesquelles constituent "le lit du sida". "Et on ne peut envisager de lutter contre le sida sans lutter contre les IST", tient à rappeler le Pr Dif.

Notons que d'autres formations sont programmées tout au long de cette année. Elles toucheront quelque 400 médecins exerçant dans les résidences universitaires et les établissements pédagogiques. Mais également les autres acteurs impliqués dans la lutte, la prévention et la prise en charge des IST.

Lotfi Mèrad

LES ENJEUX DU MARCHÉ BANCAIRE NATIONAL

Mise à niveau, sécurisation et assainissement du commerce extérieur

Les banques publiques algériennes ne sont pas encore au niveau, selon le directeur de l'Unité de gestion du programme Meda d'assistance à la réforme du secteur financier, Pierre Gueneau.

Intervenant, hier, à l'hôtel Mercure, lors d'une rencontre-débat organisée par le magazine *Algérie Entreprise* sur les nouvelles données du marché financier, le représentant de cette UGP a estimé que les établissements bancaires doivent combler "le gap" qui les sépare des banques internationales et notamment européennes. Selon cet expert européen, les banques algériennes doivent transcender la gestion "administrative", où "le client n'existe" pour évoluer vers une gestion de banques "commerciales, de détail".

En ce sens, un programme d'assistance européenne a été entamé depuis 2001 et doit s'achever dès septembre 2007, un programme doté d'une enveloppe de 23 millions d'euros, couvrant à peine 10% des besoins des banques publiques, en vue de leur mise

à niveau, réorganisation et amélioration de leurs performances. Ainsi, un travail de proximité a été lancé au niveau de quelques agences bancaires "pilotes" en vue notamment d'améliorer l'accueil de la clientèle, en mettant "le client au cœur de l'activité bancaire" et en séparant les fonctions administratives de celles commerciales.

A ce propos, le représentant de l'UGP a adressé un satisfait à l'action de la banque BDL où, selon lui, les choses avancent bien en matière d'amélioration de la politique des crédits bancaires. Justement, une politique des crédits, l'amélioration des moyens de paiement, la diversification des instruments financiers, l'expansion du réseau bancaire, l'ouverture du secteur et la sécurisation du marché financier notamment, dont les participants à cette rencontre-débat ont relevé et des avancées certaines mais aussi encore des insuffisances et la persistance de quelques dysfonctionnements.

Cela étant, le délégué général de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF), Abderrahmane Benkhalfa, autre intervenant, a prévu que l'année 2010 sera celle du développement du e-commerce ou commerce électronique, après une période (second semestre 2007 et les années 2008-2009) qui aura vu l'achèvement du processus de modernisation des instruments de paiement, la réhabilitation du chèque et le développement du paiement électronique.

Evoquant la sécurisation du marché financier, un enjeu d'actualité et dont la clientèle s'élève actuellement à quelque 21 millions de clients (clients postaux compris), le représentant de l'ABEF a considéré que "les fraudeurs bancaires sont une race en voie d'expansion" et que les enseignements ont été bien tirés, à la suite des "scandales bancaires et autres actes délictueux", la place bancaire et les pouvoirs publics ayant renforcé, selon Abderrahmane

Benkhalfa, les mécanismes d'alerte et de vigilance ne permettant plus à ces fraudeurs d'évoluer comme avant. Par ailleurs, le délégué général de l'ABEF a prôné la nécessité de développer le système de rating ou notation des entreprises en quête de crédits, par le biais de la mise en place d'une agence algérienne de rating, appuyée par trois grandes banques de réseau et ouverte aux organismes internationaux de rating. Comme il n'a pas manqué de mettre l'accent sur la nécessité de poursuivre la rénovation en cours de notre commerce extérieur, un débat étant engagé et impliquant tant l'ABEF, la Banque d'Algérie que les autres structures nationales. Soit en sécurisant les transactions commerciales, que ce soient les exportations ou les importations et en assainissant ce secteur qui pâtit de "retombées négatives" dont l'ensemble des acteurs de la chaîne sont responsables d'une manière ou d'une autre.

Chérif Bennaceur

IL EST ACCUSE D'AVOIR ENROLE DES COMBATTANTS POUR L'IRAK

Le procès de l'Egyptien Yasser Salem reporté au 10 avril

Le procès du ressortissant égyptien accusé d'avoir enrôlé de jeunes Algériens pour combattre en Irak a été renvoyé au 10 avril prochain. A travers ce procès, la cour d'Alger a repris l'examen des affaires de terrorisme après le gel imposé par la charte pour la réconciliation nationale.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Dans le box des accusés Yasser Salem — alias Abou Djihad — était hier en compagnie des terroristes Mohamed Hadj Naàs et Lahmar Aouad. Moins d'une heure après l'ouverture de ce procès, le juge a finalement décidé de le reporter au 10 avril prochain du fait de l'absence de l'avocat de Mohamed Hadj Naàs. Reconnaisable à ses béquilles, ce dernier a refusé les services d'un avocat commis d'office. C'est en fait deux affaires

en une qui se sont ouvertes hier à la cour d'Alger. En effet, les protagonistes se partagent les chefs d'inculpation. Résidant en Algérie depuis une dizaine d'années, Yasser Salem est poursuivi pour "constitution, appartenance et financement d'un groupe terroriste armé actif en Algérie et à l'étranger, refus de dénonciation ainsi que faux et usage de faux". Il est accusé d'être à la tête d'un réseau chargé de recruter et d'envoyer de jeunes Algériens pour aller combattre contre les troupes américaines en Irak. Ce ressortissant étranger aurait recruté 300 personnes. Au sortir de l'audience, ses deux avocats préciseront que "ce chiffre est exagéré" et que leur client "a reconnu avoir financé le voyage de 5 à 6 jeunes désireux de se rendre en Irak via la Syrie". Quant à sa relation

avec les deux autres accusés, les membres de la défense ont indiqué que Yasser Salem a été arrêté en février 2005 par les services de sécurités algériens alors qu'il était en compagnie de Mohamed Hadj Naàs. "Importateur de matériel paramédical, Yasser Salem a été approché par Mohamed Hadj Naàs qui a été blessé à la jambe lors d'un bombardement de l'ANP. Il lui a demandé d'intercéder en sa faveur pour qu'il soit hospitalisé dans une clinique privée de Boumerdès", souligneront-ils. Il y a lieu de relever que ce procès est le premier à être traité par la cour d'Alger depuis l'adoption de la charte pour la paix et la réconciliation. Plusieurs dizaines d'affaires de terrorisme sont en effet inscrites dans le cadre de la session criminelle qui s'est ouverte le 24 février dernier.

T. H.

INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION FERROVIAIRE

Grève des étudiants pour la reconnaissance de leur diplôme

Depuis le 27 février dernier, les étudiants de l'Institut supérieur de formation ferroviaire sont en grève. Après avoir entamé un cursus en tant qu'universitaires au sein de cet établissement, ils se sont rendu compte que leur diplôme n'est pas reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et qu'ils ne dépendent que du ministère des Transports.

Meriem Ouyahia - Alger (Le Soir) - Des étudiants de cet institut se sont déplacés, hier, à notre rédaction pour faire état de leur problème qui date depuis plus de deux ans.

"La plus grande catastrophe de cet institut est qu'il devait avoir deux tutelles celui du ministère des Transports et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ce qui a

été démenti par ce département arguant que le ministère des Transports n'a pas entamé les procédures nécessaires", ont expliqué les étudiants dans leur missive.

En fait, ces étudiants qui ont décroché leur baccalauréat, ont entamé leurs études après deux années de tronc commun dans une université nationale.

Ils notent que trois promotions d'ingénieurs en transport terrestre, spécialités en gestion ferroviaire après une année d'études sont sorties de cet institut. Il s'agit de licenciés ou d'ingénieurs ayant reçu une formation complémentaire d'une année au sein de cet établissement.

La première promotion est constituée de 4 étudiants, la seconde de 6 et la troisième de 37. Ceci sur un total de 78 étudiants inscrits. Soit 41 étudiants ont abandonné leurs études. Depuis juin 2005,

l'institut a entamé la formation d'ingénieurs. Ce sont les étudiants ayant le bac+2 années de différentes formations ou bien un DEUA du territoire national qui peuvent y accéder. "Les responsables nous ont clairement expliqué qu'il s'agit d'une formation académique sous une double tutelle", a affirmé un des étudiants. De surcroît, pour la constitution du dossier, il y a l'obligation de ramener une copie du baccalauréat.

Selon leurs informations, sur les 80 étudiants inscrits, seuls 67 étudiants ont entamé leurs études. Et après quelques jours, il n'en est resté que 57 étudiants dans la première année en 2006.

Pour cette année, seuls 26 sont passés à la quatrième année et 20 ont dû refaire leur troisième année.

Quant au reste, ils ont abandonné l'institut. Ils déplorent cette

situation et disent qu'actuellement et suite au mouvement de grève, les étudiants de la promotion de quatrième année d'ingénieurs sont menacés d'être renvoyés. 9 d'entre-eux ont été convoqués à un conseil de discipline.

Contacté, le directeur de cet établissement, Issouh Saïd, qui est en place depuis octobre 2006, a, de prime abord, affirmé que des grèves récurrentes ont lieu, "notamment à la veille des examens." Selon ses dires, un dossier a été envoyé, cette semaine, à la direction générale de la Fonction publique pour que le diplôme soit inscrit dans la nomenclature des diplômes reconnus. "Ceci, notamment pour le recrutement", a ajouté le directeur de l'institut. Concernant les pressions exercées sur les étudiants, le directeur dément qu'une procédure normale ait été engagée. En plus du pro-

blème de reconnaissance de leur diplôme, comme il ressort des chiffres avancés, les étudiants remettent en cause le niveau de l'instruction au sein de cet institut et le manque de compétence des enseignants qui prennent en charge cette spécialité. A cela s'ajoutent, est-il écrit, dans la lettre, la mauvaise réputation de cet institut et le manque de résultats. Le directeur dira à ce propos que les étudiants n'ont pas "les compétences requises pour contester le niveau des enseignants".

Les étudiants rappellent à cet effet que les potentialités de cet institut ne sont pas utilisées. "Il y a une capacité de 400 places pédagogiques et 240 lits pour l'internat, et une superficie de huit hectares alors que le nombre des étudiants est de 60 uniquement pour 140 travailleurs", est-il noté.

M. O.